



Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Merci aux élus des communes voisines, aux représentants de la CAN, aux services de l'ordre, aux nouveaux habitants, aux représentants des associations, aux jeunes du Conseil Municipal des Enfants, aux conseillers municipaux, au personnel de VAL DU MIGNON et à ceux d'entre vous présents lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. A toutes et tous, je vous souhaite une belle année 2025 !

Je souhaite aux bénévoles des associations communales et à tous ceux qui ont des engagements citoyens et/ou caritatifs, une belle année créative, sportive, riche de découvertes, d'échanges et respect dans tous les événements à venir. 2025, la dernière année entière du mandat 2020-2026 !

Avant de parler de cette fin de mandat, je vous propose de revenir sur 2024 ! Année marquée pour très longtemps dans nos esprits d'élus.

En début d'année, après le décès brutal de notre secrétaire principale et en l'absence d'un autre agent de compétence équivalente, nous avons dû, durant plusieurs semaines, assurer la gestion administrative de la collectivité avec Mme GIMON, secrétaire à l'accueil à mi-temps. Je la remercie vivement.

Le manque de personnel en collectivité étant aussi criant que dans les autres mondes professionnels ! un seul constat => pas de remplaçant.

Pour rattraper le travail en attente, les secrétaires des communes du VANNEAU-IRLEAU, de COULON et d'ECHIRE nous ont proposé leurs services durant des demi-journées afin d'assurer le suivi des dossiers (Urbanisme, Comptabilité et de Ressources Humaines) en plus de leur temps dédié à leur collectivité. Sans leurs appuis, le fonctionnement du Secrétariat aurait été bloqué d'autant, que nous devons, comme toutes autres collectivités, établir un budget avant fin mars.

Mi-mars enfin, un agent administratif a pris ses fonctions à la tête du Secrétariat.

2ème point noir : Un agent en arrêt maladie depuis fin 2023 => Son remplacement est assuré ; une stagiaire souhaitant intégrer la formation de secrétaire de mairie a pris la fonction, depuis juillet 2024. Tout en se formant, elle assure avec compétence, dans les différents domaines administratifs tous les jours, en mairie de VAL DU MIGNON. Aujourd'hui, nous avons une équipe administrative complète et compétente.

Côté « élu(e)s », il y a eu des démissions, Patrice VIAUD ancien maire délégué de Thorigny s/mignon, pour des raisons de santé, a laissé ses fonctions à M. Florent GIBAUT. En août, M. Patrick Bouchet, colistier de Mr DUGLEUX a démissionné, M. Thierry BAUDRY a pris sa place selon le mode de scrutin proportionnel.

A propos des mairies déléguées : Après le dépouillement du questionnaire distribué aux habitants de Priaires et Thorigny/le Mignon et la prise en compte des propositions, le Conseil municipal a validé la fermeture des mairies des deux ex-communes, administrativement parlant. La destination des locaux est encore en attente.

Les dossiers ouverts en 2023 au Tribunal de POITIERS => trois recours dans le domaine de l'Urbanisme portés, par une même personne et celui porté par l'Association environ-

Sommaire

| | |
|---|-------|
| Conseil Municipal | |
| Comptes rendus | p. 3 |
| Actus du moment | |
| Atlas de la Biodiversité | p. 4 |
| Fermeture des mairies déléguées | p. 4 |
| Autorisations d'urbanisme | p. 4 |
| Le Lierre : Quoi faire ? | p. 4 |
| Repas de Noël à l'école | p. 5 |
| Noël de nos anciens | p. 6 |
| Une crèche pour l'église | p. 6 |
| Ecole : inscription 2025 | p. 6 |
| Vœux de Mme Le Maire | p. 6 |
| Taxe de séjour 2025 | p. 7 |
| Médiathèque : actualités | p. 7 |
| Parole aux Associations | |
| Familles rurales : scolarité | p. 8 |
| Familles rurales : marche | p. 9 |
| APE Usseau | p. 9 |
| ACCA Usseau | p. 9 |
| AAPPMA La Truite d'Usseau | p. 9 |
| Les Anciens Combattants | p. 10 |
| A vos agendas... | p. 10 |
| Vivre ENSEMBLE | |
| Arbre de Noël au Plénisseau | p. 10 |
| Val du Mignon – Agissons et Partageons | |
| | p. 11 |
| Zoom sur ... | |
| | p. 11 |

-nementale pour le projet de réserve de substitution sont toujours en cours, 2025 devrait être l'année des jugements.

18 mois déjà avec leur lot de plaintes, de diffamations, d'acharnement ! Un certain nombre d'élus ont été attaqués, 5 protections fonctionnelles ont été accordées par la Préfecture pour le maire et les adjoints, 3 autres validées par le Conseil municipal pour 3 conseillers.

Comme vous pouvez le comprendre, l'année 2024 n'a pas été des meilleures !

Néanmoins, il y a eu de beaux moments, comme exceptionnellement dans la vie d'une commune, fêter les centenaires pour deux de nos habitants, une femme et un homme. Ils nous ont appris que pour arriver à cet âge, il fallait être, entre-autre, curieux, gourmand et modeste !

Dans un tout autre registre, nous avons accompagné les enfants des classes CE et CM pour la visite du Sénat le 14 mai. Après avoir pris place dans l'hémicycle, visité le Palais du Luxembourg, écouté et pris une collation avec les sénateurs, les enfants ont pu profiter ensuite d'un moment à la Cité des sciences.

Notre école n'a pas connu la crise d'effectifs pour la rentrée 2024 /2025, 101 enfants sont présents. Un bon groupe de petite et moyenne section (34) forme une classe. Le professeur et l'ATSEM leur apportent un apprentissage en quantité et qualité. Les autres enfants sont répartis dans 3 classes. Un **Conseil Municipal des Enfants** a été élu en novembre dernier, 7 jeunes, certains d'entre eux ont assisté aux vœux le 10 janvier et après présentation se sont vu remettre l'écharpe officielle.

Le projet de « sécurisation et aménagement des entrées de l'école » est toujours en cours. Le chemin semble long mais il ne faut pas oublier les conditions historiques de notre village... Mobiliser des experts pour les fouilles est loin d'être simple. Autre difficulté à laquelle nous devons faire face, c'est le financement de l'investissement.

En effet, les événements politiques que nous avons supportés, tous, depuis juillet dernier, les contraintes budgétaires que subissent le Département, la CAN, l'Etat, font que les institutions qui avaient jusqu'à maintenant, un panel d'aides financières, n'ont plus la capacité d'apporter autant de subventions car elles doivent participer à réduire le déficit de l'Etat.

Nous sommes actuellement à la recherche de financements pour ce projet qui **pourrait voir** un début de chantier en 2026.

Dans les projets en voie de finalisation, l'annexe de la mairie en place du fournil de l'ancienne boulangerie :

1. Courant premier trimestre, l'aménagement intérieur de l'annexe devrait être fini, restera selon la disponibilité de l'entreprise, l'aménagement extérieur.
2. A venir également, pour soutenir l'activité sportive de l'équipe de foot Seniors, quelques aménagements au niveau du stade : filet pare-ballons et mobiliers extérieurs.
3. Sur 2025, avec le nouveau chef de restauration scolaire, nous voulons revenir à une gestion de la cantine **par** la Collectivité notamment pour le choix des matières premières (retour aux productions locales).

Autres projets à court terme si possible :

- Planter une micro-forêt en face du Lavoir,
- Mettre en place les chemins de randonnées,
- Avancer l'inventaire de la biodiversité (ABC) avec le Parc du Marais Poitevin,
- Restaurer la plaque émaillée en hommage aux anciens combattants et la borne Michelin,
- Réparer et aménager des voiries.

La préparation budgétaire définira les possibilités d'investissement.

Enfin comme je l'expliquais au tout début de mon propos, nous voilà presque en fin de mandat.

Je tiens à vous dire, dès à présent, que **je ne reconduirai pas une liste pour les élections municipales en mars 2026.**

Vous êtes, je l'espère, pour certains prêt(e)s à vous lancer dans cette belle expérience citoyenne, et pour ceux qui n'y pensent pas encore, vous avez encore une année pour y réfléchir et vous déclarer.

Je reste à votre disposition pour toutes questions à ce sujet.

En attendant, je vous souhaite à nouveau, en mon nom et au nom de l'équipe qui m'entoure, une belle année 2025, restez en bonne santé.

Bonne année 2025

Marie-Christelle BOUCHERY, Maire

du 16 septembre 2024

Etaient présents : 16 élus / Etait absent excusé : 0 élu / Etaient absents non-excuses : 2 élus / Etait représenté : 1 pouvoir.

- ❖ Plan de financement – Mobilier annexe mairie
- ❖ Décision modificative n°1 – Budget principal
- ❖ Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables
- ❖ Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- ❖ Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- ❖ Désignation d'un référent communal à la commission géographique du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise
- ❖ Avenant à la convention d'objectif et de financement prestation de service – Accueil de loisirs sans hébergement
- ❖ Subvention exceptionnelle – Comité des Fêtes d'Usseau
- ❖ Révision des tarifs de restauration scolaire
- ❖ Convention relative à la mise en place et au financement d'un accueil de loisirs sans hébergement pour l'été
- ❖ Convention de mise à disposition par la commune de Saint Georges de Rex de mobilier scolaire

du 14 octobre 2024

Etaient présents : 15 élus / Etait absent excusé : 1 élu / Etaient absents non-excuses : 2 élus / Etait représenté : 1 pouvoir.

- ❖ Présentation de l'avant-projet d'aménagement des abords de l'école et approbation
- ❖ Adoption du Règlement Intérieur de la collectivité
- ❖ Plan de financement modifié – Mobilier de l'annexe de la mairie
- ❖ Plan de financement modifié – Aménagement extérieurs de l'annexe de la mairie
- ❖ Plan de financement modifié – Aménagement du stade municipal
- ❖ Décision Modification n°2 – Budget Principal
- ❖ Aide financière exceptionnelle – Frais de cantine
- ❖ Reconduction du dispositif Argent de Poche 2024
- ❖ Prise en charge de frais liés à l'exercice d'un mandat spécial
- ❖ Création d'un emploi non permanent suite à un accroissement temporaire d'activité
- ❖ Convention relative à l'intervention d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sur le temps de pause méridienne
- ❖ Avenant au contrat de prestations de travaux de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'éclairage public des voies et des parkings
- ❖ Autorisation de signature d'une convention de formation professionnelle
- ❖ Avenant n°2 au contrat de Prévoyance Collective
- ❖ Convention d'identification et de stérilisation des chats errants
- ❖ Désignation des délégués à l'Association Nature Solidaire – AIPEMP

du 20 novembre 2024

Etaient présents : 10 élus / Etait absent excusé : 0 élu / Etaient absents non-excuses : 6 élus / Etaient représentés : 3 pouvoirs.

- ❖ Fermeture administrative des mairies annexes des communes déléguées de Priaires et Thorigny sur le Mignon
- ❖ Demande de protection fonctionnelle d'un élu
- ❖ Demande de protection fonctionnelle d'un élu
- ❖ Demande de protection fonctionnelle d'un élu
- ❖ Approbation de convention – Atlas de la Biodiversité
- ❖ Approbation du plan de financement – Serrures électroniques pour bâtiments communaux
- ❖ Décision Modification n°3 – Budget Principal
- ❖ Extinction de créances irrécouvrables
- ❖ Adressage – Dénomination des voies
- ❖ Subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes
- ❖ Acquisition des parcelles cadastrées ZI 83, ZI 154 et ZI 156
- ❖ Cession d'un mur communal
- ❖ Avenant n°2 au contrat de Prévoyance Collective

ACTUS DU MOMENT

Atlas de la Biodiversité - Information

Information à destination des exploitants et propriétaires

Val-du-Mignon fait l'inventaire de sa biodiversité !

Val-du-Mignon réalise son "Atlas de la biodiversité" (ABC) en collaboration avec le Parc naturel régional du Marais poitevin. L'ABC vise notamment à mieux connaître le patrimoine naturel de la commune et à partager la connaissance avec les habitants.

Pour cela, des naturalistes vont faire l'inventaire des espèces et des milieux naturels au cours de cette année. Les suivis concerneront principalement les parcelles agricoles ou les boisements.

Ne soyez donc pas surpris de voir ces spécialistes déambuler sur notre commune !

Si vous ne souhaitez pas qu'ils passent sur vos parcelles, nous vous invitons à le faire savoir en mairie.

Fermeture des mairies déléguées

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, les mairies déléguées de PRIAIRES et THORIGNY SUR LE MIGNON sont officiellement fermées depuis le 31 décembre 2024. Les adresses mails et numéros de téléphone associés ne sont plus utilisables.

Merci d'utiliser les coordonnées suivantes pour toute correspondance :



Autorisation d'urbanisme : quelle démarche ?

Une demande d'autorisation est à déposer auprès de la personne en charge de l'urbanisme, en Mairie pour tous travaux modifiant l'aspect extérieur d'une structure ou d'un terrain (même dans le cas d'une rénovation à l'identique).

Les dossiers peuvent être déposés :

- Par le service en ligne de Niort Agglo en dématérialisé : <https://gnau3.operis.fr/niort/gnau/>
- En version papier au secrétariat de la Mairie d'Usseau ou par Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Ce sont les deux seuls moyens de déposer une demande d'urbanisme, les dossiers envoyés par mail ou courrier simple ne sont pas recevables.

En cas de doute sur le formulaire à utiliser ou les pièces à fournir, les services de la mairie peuvent vous renseigner aux horaires d'ouverture de la mairie ou par téléphone.

Le Lierre : quoi faire ?

UNE "CATASTROPHE" POUR LA BIODIVERSITE (Art. réalisé par FR3 Régions)

Les idées reçues ont la vie dure...

Les gardes des réserves naturelles de Strasbourg ont pu le constater ces derniers jours, en ce début d'année 2025. Des coupes de lierre ont eu lieu le long des sentiers et en cœur de forêt.

Couper le lierre en étant persuadé du bien-fondé de son geste pour la santé de la forêt, il ne s'agirait pas d'une première. Face à cette habitude bien ancrée chez certains promeneurs, l'Office National des Forêts sensibilise via une vidéo sur ses réseaux sociaux.

DES IDEES REÇUES INVALIDEES PAR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Les chercheurs, notamment à l'Université de Rennes s'attachent à vérifier une à une ces convictions populaires sur le lierre. Non, le lierre n'étouffe pas les arbres, ce n'est pas un parasite et il n'est pas en compétition avec les arbres pour l'eau ou la lumière. "Ce sont des idées reçues qui se transmettent de génération en génération, explique T. DEFFONTAINES(ONF). Il y a 30 ou 40 ans, on apprenait aux sylviculteurs que le lierre devait être coupé."



Au contraire, le lierre est une des seules plantes qui fleurit en fin d'été et se développe en hiver. Il constitue :

- Un refuge pour un certain nombre d'espèces, notamment les pollinisateurs. "La petite abeille appelée Collette du lierre vient butiner le nectar présent dans ses fleurs, ce qui va permettre à la plante de fructifier.
- C'est un garde-manger par ses fruits, donc sa disparition génère un stress pour les animaux alentour. C'est aussi le « HLM » de la forêt puisque de nombreuses espèces viennent s'y abriter (syrphes, oiseaux, araignées, coccinelles à 7 points, chauve souris..."



Collette du lierre



Syrphe

UNE "CATASTROPHE" POUR LA BIODIVERSITE.

Une fois que la coupe est constatée, il n'existe aucun procédé susceptible de "réparer" les dégâts. "Et pour la repousse d'un un lierre âgé de 30 ans, il faudra 30 autres années pour arriver au niveau de développement précédant la coupe."

Du temps perdu, des vies animales menacées, un écosystème bouleversé : **les conséquences sont nombreuses pour un acte qui se voulait au départ, probablement, vertueux.**

Pour en savoir plus :

1. <https://actu.univ-rennes.fr/actualites/le-lierre-tueur-darbre-entre-prejuges-ignorance-et-realite>
2. <https://www.yvelines-infos.fr/pourquoi-il-ne-faut-pas-arracher-le-lierre-des-arbres/>
3. <https://www.bretagneportede Loire.fr/actualites/chasse-aux-idee-recues-le-lierre-nest-pas-nocif-pour-les-arbres/>
4. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/bas-rhin/strasbourg-0/du-lierre-coupe-sur-environ-un-millier-d-arbres-dans-une-reserve-naturelle-pourquoi-c-est-un-carnage-3092362.html>

Repas de Noël à l'école



Le vendredi 20 décembre a réuni à la salle des fêtes de VAL DU MIGNON les enfants, les enseignants, les membres du personnel municipal, quelques parents d'élèves, les élus et le Père Noël...

La salle des fêtes était bien remplie, pour déguster un repas festif préparé par le cuisinier de l'école, Antony.

Après ce repas très apprécié, les papillotes et les traditionnelles mandarines, les enfants ont pu apprécier le cadeau offert par la mairie ainsi que les petits livres de l'APE.

Tout cela s'est déroulé dans une ambiance sympathique et a réjoui petits et grands.



Noël de nos anciens

JOYEUSES FETES POUR NOS « ANCIENS » ...

Comme ces dernières années, un coffret a été préparé pour chaque ancien de notre commune. A l'occasion de l'approche de Noël, ce petit présent gourmand leur a été remis, pour fêter seul ou à deux cet évènement...

- Terrine 'La pause gourmande du vigneron'
- Mitonnade de volaille sauce foie gras et patate douce
- Bergerac blanc moelleux AOP « Baron d'ESTIAC »
- Moelleux aux fruits de la passion / Compote des 4 saisons / Truffes fantaisie

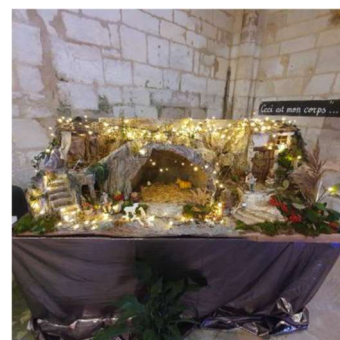
Au total, 28 coffrets « solo » et 7 coffrets « duo » ont ainsi été offerts avant les fêtes.



Une crèche pour l'église à Noël



Depuis Noël 2023, l'église Saint Pierre renoue avec la tradition de la crèche ... Installée au fond derrière l'autel, elle a été accessible tout le temps des fêtes.



Ecole : inscription scolaire 2025/2026



Les inscriptions pour les enfants de la « Petite Section » sont ouvertes, dès maintenant, pour les enfants nés en 2022.

Si votre enfant est concerné, merci de prendre contact avec la mairie.

Les réservations sont très importantes pour la gestion des repas car éviter le gaspillage nous semble très important.

Le lien informatique fourni dans le dossier d'inscription scolaire vous permettra de vous connecter au portail famille pour effectuer les réservations mais aussi les annulations pour les repas et le périscolaire, en cas d'absence et/ou de maladie.

Pour les réinscriptions, les dossiers vous seront transmis par l'école.

RAPPEL : Depuis la rentrée 2024, Val du Mignon s'est doté du logiciel INNOENFANCE pour vous permettre d'effectuer, de suivre les réservations et annulations à la restauration et au périscolaire. L'objectif étant d'éviter les erreurs de facturation. En début d'année vous recevrez dans votre boîte mail vos identifiant et mot de passe (attention certains mails arrivent dans les spams).



Vœux de Mme Le Maire

Le vendredi 10 janvier 2025, à 19 heures, une centaine de personnes sont venues assister à la traditionnelle cérémonie des vœux pour la nouvelle année... Pour l'occasion, étaient réunis une grande partie des élu(e)s autour de Madame le maire. Le Conseil Municipal des Enfants, fraîchement élu et presque au complet, est venu se présenter et s'est vu remettre les écharpes « bleu, blanc et rouge ».





Après le discours de notre maire, place au convivial et aux délicieuses brioches des rois avec un verre de cidre. Les enfants ont également profité de l'occasion avec CHAMPOMY et jus de fruits. Un moment très agréable de renouer avec les traditions...

PS : Aucune couronne n'a été réclamée et pas une fève retrouvée sur les tables.

Taxe de séjour : nouveauté 2025

Dans le cadre du Schéma de Développement Touristique 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération du Niortais, l'Office de Tourisme Niort- Marais poitevin-Vallée de la Sèvre niortaise anime désormais le Comptoir des Itinérances et des Randonnées ainsi que l'espace Patrimoine à PORT BOINOT.

Pour rappel, les hébergeurs chambres d'hôtes ou gîtes (de plein exercice, création ou reprise d'activité), ont l'obligation d'effectuer une déclaration en mairie de leur activité.

Pour la plupart des chambres d'hôtes la taxe de séjour s'élève à 0,75€ par chambre et par personne adulte.

Pour les gîtes non classés, on calcule la taxe au pourcentage ainsi que pour les chambres chez l'habitant non-chambres d'hôtes ...

Les déclarations effectuées par transmission sur « ALLO CONSONANCES » sont désormais réalisées via un nouveau logiciel « 3D OUEST » depuis le 1er janvier 2025.

La procédure ayant changé il convient de se renseigner auprès de la mairie pour les accès au logiciel...

Période de déclaration et de reversement

Chaque trimestre civil, les hébergeurs devront établir une déclaration et procéder au reversement de la Taxe de Séjour encaissée :

- avant le 20 avril pour la collecte du 1er janvier au 31 mars,
- avant le 20 juillet pour la collecte du 1er avril au 30 juin,
- avant le 20 octobre pour la collecte du 1er juillet au 30 septembre,
- avant le 20 janvier N+1 pour la collecte du 1er octobre au 31 décembre.

Pour plus d'infos : Niort Agglo - 140, rue des Equarts CS28770 79027 NIORT CEDEX - Téléphone : 05 17 38 79 00

Médiathèque : actualités 1^{er} semestre

« ENTRE LES LIGNES » - COMITE DE LECTURE « ADULTES »

- Le mercredi de 13h30 à 15h
- Prochains rendez-vous : **2 avril, 28 mai, 18 juin**

« **Les p'tits papiers** » - Atelier créatif autour du papier, en lien avec la « Boîte à dons » de la commune... Venez et découvrez l'art subtil du pliage durant cet atelier à la médiathèque - A partir de 7 ans et public adulte

- Le mercredi de 13h30 à 15h
- Prochain rendez-vous : **21 mai**

« **Le Fil à la page** » - Echanges autour des pratiques de l'art du fil (tricot, crochet, tissage etc...) et découverte des collections documentaires, de musique et de livres audio - A partir de 7 ans et public adulte, les débutants sont les bienvenus !

- Le mercredi de 13h30 à 15h.
- Prochains rendez-vous : **12 mars, 7 mai, 11 juin**

Nouveau projet : Préparation d'une installation artistique autour de la place Pierre-Rousseau, pour le printemps 2026.

Projection documentaire - «**LA TERRE DU MILIEU**» de Juliette Guignard - A partir de 10 ans, sur inscription.

- Le mercredi **26 mars à 15h**

« *Camille est devenue paysanne, comme on dit de quelqu'un vivant avec le pays. Elle a choisi la Creuse, une terre rude et souple, laborieuse et lumineuse.* »

*Elle éprouve un rejet grandissant des normes agricoles qui contrôlent sa production. Élever ses trois enfants, prendre soin de ses animaux et de ses plantes, sera toujours plus important que le rendement.
En miroir, les enfants apprennent aussi à faire des choix devant les normes que leur impose l'école. »*

Tongue drums - Atelier de musique intuitive avec le « Tongue drums » (*) par le collectif de Val du Mignon : **la SONOSPHERE**.

- Le mercredi **9 avril à 15h30**, à partir de 7 ans et public adulte.

() Le Tongue drums est un instrument de percussion apprécié pour ses sonorités relaxantes, sa prise en main intuitive et son look surprenant de soucoupe volante !*

Atelier créatif... - Fabrication d'un robot à partir de matériaux de récupération : carton, papier, bouchons...

- Le mercredi **23 avril** de 10h à 12h, à partir de 7 ans et sur inscription.

Pour plus de précisions :

3 place Pierre-Rousseau (Usseau)

79210 Val-du-Mignon

05 49 10 49 81

biblio.usseau@agglo-niort.fr

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 15h - 18h

Vendredi : 15h - 18h

Samedi : 10h - 12h30

PAROLE AUX ASSOCIATIONS

Familles rurales : Accompagnement à la scolarité

SOUS LES PROJECTEURS DE LA CAISSE NATIONALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES – (C.N.A.F.)

Fin octobre 2024, appel de Nathalie SEGUIN Conseillère experte Parentalité Action Sociale – CAF des Deux-Sèvres - pour informer la Présidente, qu'un reportage était planifié début novembre sur le dispositif CLAS DEHORS d'USSEAU, reconnu pour ses bonnes pratiques en matière d'éducation par la nature.

L'accompagnement à la scolarité mis en place à Usseau, il y a 25 ans, par Eliane MORIN, fait office de modèle au niveau national grâce à son orientation depuis l'origine de l'éducation par la nature.

Le terrain communal situé dans les CHAMBEAUX, « le Jardin Magique », répond aussi à cet enjeu de sensibilisation à l'environnement, axe fort de la branche famille engagée dans la transition écologique voulu par la CAF.

De plus, l'accompagnement est soutenu par une équipe de bénévoles engagés, un lien avec l'équipe enseignante et avec des parents, impliqués, participant à l'apport culturel. Alors quelle joie et quel enthousiasme, en ce mardi 19 novembre, une vraie journée de novembre, d'accueillir pour la communauté (enfants, adolescent(e)s ancien(ne)s, participant(e)s, parents de toutes les générations, bénévoles, intervenants, partenaires) du CLAS d'Usseau, l'équipe de techniciens, preneurs de son, accompagnateurs de la C.N.A.F. et de la C.A.F. Toutes ces personnes sont là pour filmer, écouter, interviewer, et réaliser un film qui sera diffusé sur You Tube, quelle fierté !

Dans les Deux-Sèvres, le CLAS c'est 300 accompagnateurs dont 200 bénévoles, 26 antennes, 600 enfants accompagnés en 2024.



A Usseau, 2025 se poursuit avec 11 enfants accueillis, 6 bénévoles, un programme de formation pour les bénévoles, des sorties déjà réalisées, d'autres programmées dans les prochains mois : Melle l'Arboretum, l'Accrobranche à Moncoutant, un jardin-sculpture, découverte des arbres remarquables du Logis à Frontenay-Rohan-Rohan, etc. , la découverte de la cyanotypie, l'atelier Plantation avec nos amis Cécile & Sébastien...

Le printemps arrive, si vous avez envie de marcher, venez nous rejoindre le mercredi matin devant la salle polyvalente à 9 heures 30. Le groupe vous y attend pour parcourir ensemble, notre commune et ses environs.

Durée : entre 1 et 2 heures, en fonction de la météo et de l'itinéraire,

Renseignements et inscriptions : Famillesrurales.Usseau@outlook.com

APE Usseau

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Éléonore tient à remercier chaleureusement tous les habitants et parents de la commune pour leur participation aux événements de cette fin d'année 2024. Grâce à vous, nous avons pu organiser plusieurs moments forts : une animation pour Halloween, une vente de sapins, un spectacle de fin d'année, le marché de Noël et une veillée au sein de l'école.

Un immense merci pour votre engagement dans les ventes, qui permettent de financer les projets scolaires. Grâce à votre générosité et à l'investissement de l'ancien bureau de l'APE, nous avons pu verser une belle somme à l'école cette année, ce qui a permis l'achat de matériel pour la cour, notamment des vélos, des trottinettes et des jeux de construction.

Nous préparons de nouvelles actions en 2025, ouvertes à toute la commune, afin de continuer à soutenir l'école : une vente de préfous en mars, des chocolats en avril et une tombola à venir.

L'APE compte sur vous et vous remercie encore pour votre soutien.



ACCA Usseau

La saison cynégétique touche à son terme. A la fin du mois de février, les 31 adhérents de notre ACCA remiseront les fusils. Une fois encore, l'ACCA tient à remercier Jean-Marie Bertaud qui met à disposition un local indispensable pour la pérennité de notre association. A ce sujet, nous sommes toujours à la recherche d'un bâtiment.

Dans le cadre du GIC (Groupement intercommunal cynégétique), un comptage de perdrix grises aura lieu samedi 1er mars. Les personnes intéressées pour y participer seront les bienvenues. Merci de vous rapprocher de l'ACCA pour des renseignements supplémentaires.

Une fois encore, nous constatons avec regrets des dégradations volontaires sur les pancartes de "réserve de chasse". Cela génère tous les ans des frais supplémentaires à notre association. Courant février 2025, un comptage de lièvre aura lieu en nocturne (3 nuits) sur l'ACCA. Afin de préparer au mieux la prochaine saison, l'ACCA tiendra son assemblée générale en mai ou juin 2025, la date n'étant pas encore arrêtée à ce jour.

AAPPMA La Truite d'Usseau

L'AAPPMA La Truite d'Usseau est une association qui a pour but de promouvoir la pratique de la pêche sur la rivière, le Mignon de la limite de Thorigny (Pont d'Angle) à la limite d'Usseau (Le Plénisseau). En lien avec la fédération départementale de pêche nous suivons l'évolution du milieu aquatique en partenariat avec les propriétaires riverains du Mignon. Chaque année l'association pratique l'alevinage et permet ainsi par plusieurs lâchers de truite fario de rempoissonner cette rivière pour le plus grand plaisir des pêcheurs. En 2025 nous pratiquerons un alevinage de résorption pour environ 5000 alevins de truite fario courant février, pour information ces alevins sont fragiles et seulement 5% atteindront l'âge adulte. Cette pratique est hélas soumise aux aléas climatiques et au niveau de l'eau du Mignon. La gestion des niveaux est assurée par le Syndicat des Trois Rivières (Guirande, Courance, Mignon). En 2024 le Mignon a conservé sur une partie de son tracé un étiage suffisamment haut pour permettre à la faune aquatique de se développer.

La randonnée pédestre de l'association aura lieu le dimanche 18 mai 2025, le départ se fera au stade d'Usseau. Pour compléter nos activités, nous organiserons deux lotos à La Foye Monjault, les dates ne sont pas arrêtées.

Comme chaque année maintenant la prise de carte est dématérialisée et il est nécessaire de consulter le site de la Fédération Nationale de Pêche (www.cartedepeche.fr) et choisir La Truite d'Usseau dans la liste des associations agréées. (il reste quelques commerces qui peuvent au besoin délivrer les permis ex : le contrôle technique de Beauvoir sur Niort). L'ouverture de la pêche à la truite en première catégorie est fixée au samedi 8 mars 2025. L'AAPPMA espère vous voir nombreuses et nombreux sur les bords du Mignon dans l'exercice d'un loisir partager par le plus grand nombre.

Les Anciens Combattants

L'Assemblée générale de l'Association des Anciens Combattants de LA ROCHENARD et VAL DU MIGNON se tiendra le **samedi 1er mars 2025 à 10 heures à la salle des fêtes de LA ROCHENARD**. Toute personne désireuse de s'informer sur les objectifs et les missions de l'association, notamment en matière de transmission de la mémoire vers les jeunes, est cordialement invitée à cette assemblée. Un moment convivial clôturera la réunion.



A vos agendas...

| Evènement | Organisé par | Lieu de l'évènement | Date |
|----------------------------|--|---|-----------------------|
| Les Boucles d'USSEAU | Comité des Fêtes et des Loisirs d'USSEAU | Salle des fêtes (départ) - USSEAU | 23 mars 2025 |
| Chasse aux œufs | APE USSEAU | Stade - USSEAU | 12 avril 2025 (matin) |
| Marche pédestre | AAPPMA Usseau | Stade - USSEAU | 18 mai 2025 |
| Vide-grenier | Comité des Fêtes et des Loisirs d'USSEAU | Rues du bourg d'USSEAU | 25 mai 2025 |
| Exposition de peintures | Association de peinture/dessin d'USSEAU | CENTRE CULTUREL MITARD - Place Pierre ROUSSEAU - USSEAU | 25 mai 2025 |
| Festi Music Food-truck | Comité des Fêtes et des Loisirs d'USSEAU | Stade - USSEAU | 13 juin 2025 |
| Fête des écoles / Kermesse | Ecole - APE Usseau | Lieu à définir | 28 juin 2025 |
| Fête Nationale | Comité des Fêtes et des Loisirs d'USSEAU | Stade - USSEAU | 13 juillet 2025 |

VIVRE ENSEMBLE

Arbre de Noël au Plénisseau

Le vendredi 20 décembre au soir, c'était l'occasion de se retrouver autour d'un moment de partage et de convivialité pour inaugurer le sapin de Noël et fêter la fin d'année.

Jamais autant d'habitants du Plénisseau ne s'était déplacé à un évènement. Nous avons eu le privilège de recevoir Mme Le Maire, avec laquelle, nous avons pu échanger en toute simplicité.

A l'unanimité, ce moment a été apprécié de tous et a permis de se retrouver, d'échanger et partager un bon moment le temps d'une soirée.



VAL DU MIGNON – AGISSONS ET PARTAGEONS

Nous sommes 2 nouveaux élus, récemment arrivés par remplacement de démissions (étant 16 et 17ème sur la liste "Val-du-Mignon agissons et partageons" des élections de 2020 qui comptaient 19 candidats), l'une en novembre 2023 et l'autre en septembre 2024. Nous comprenons maintenant certaines démissions antérieures. Notre rôle n'est pas simple aussi par la "complexité" des dossiers et la publication tardive (18/11/2024) des procès-verbaux des conseils municipaux antérieurs (06/2022 à 09/2024).

Par ailleurs nous avons eu certains échos de harcèlements. Nous condamnons bien-évidemment de tels agissements, même sans en connaître réellement les termes et même si parfois sans rapports avec le conseil municipal. Il n'y a pas d'amalgame à faire avec les remarques sur le fonctionnement de la commune émises par l'opposition ou tout citoyen. Nous ne mélangeons pas critiques de citoyens et situations de harcèlement.

Nous ne partageons pas certains fonctionnements et certains choix dans le PLUi-D et nous regrettons d'avoir raté la période de sa construction, puisque pas encore nommés («Présentation du projet de PLUi-D en décembre 2022" puis "Arrêt du PLUi-D en mars 2023")).

Ainsi "le 8 février 2024, le conseil d'agglomération a approuvé ce PLUi-D". Nous invitons les habitants de notre commune à le consulter sur le site Niort-Agglomération ou via le lien :

https://www.niortagglo.fr/fileadmin/CAN/habiter_etudier/urbanisme/pluid/PLUi-D_Niort_Agglomeration_Arret/5.PLUi-D_Niort_Agglomeration_Reglement/5.1.PLUi-D_Niort_Agglomeration_Reglement_Graphique/5.1.PLUi-D_Niort_Agglomeration_Reglement_Graphique_79334_Val-du-Mignon.pdf

Nous nous étonnons que certaines parcelles construites ou constructibles auparavant ne le soient plus et que certaines soient devenues des zones agricoles, même si déjà construites (à Antigny ; à l'entrée nord d'Usseau ; à La Gaubertière ; route du Moulin Joyeux). Est-ce par besoin de substitution de surface pour rendre d'autres surfaces constructibles ? (La Gaubertière ; Olbreuse). Est-ce bien conforme à l'esprit des directives nationales de limitation de l'urbanisation qui en particulier priorise le comblement des "dents creuses" (article L. 121-8 du code de l'urbanisme) ?

Quelles seront les corrections apportées ? (certaines communes ont déjà apporté des modifications, récemment à leur PLUi-D). Nous ne doutons pas que ce texte sera bien lu avant publication et aura déjà ses réponses dans ce numéro.

Dans l'attente du prochain bulletin municipal, nous espérons pouvoir continuer de remplir notre rôle en toute sérénité durant les 14 prochains mois.

Marie-Reine Masson - Thierry Baudry

ZOOM SUR ... DES METIERS QUI RECRUTENT

A l'échelle nationale ...

Devenir Aviateur ? Et si c'était pour vous ?

L'Armée de l'Air et de l'Espace recrute, tant au niveau local que national. En effet, chaque année, plus de 4000 aviateurs et aviatrices sont recrutés et formés, dans plus de 50 métiers et 13 domaines de spécialités, du niveau 3ème au Bac+5.

Pour honorer ces recrutements, le CIRFA Air de Brive-la-Gaillarde, avec l'ensemble de ses conseillers en recrutement, se tient à disposition des jeunes souhaitant développer une carrière militaire afin de les informer, les conseiller, et les accompagner.

Rejoindre l'armée de l'Air et de l'Espace, c'est vivre son métier dans un environnement hors du commun au sein d'une communauté unie par des valeurs fortes telles que le sens du service, le sens des responsabilités, l'entraide, le dépassement de soi, ...


LE CIRFA AIR DE POITIERS

Vous informe, vous conseille et vous accompagne sur les carrières possibles au sein de l'armée de l'Air et de l'Espace.

 164 avenue de la libération - 86000 Poitiers

 05.17.84.34.77

 Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

 Permanences sur rendez-vous à Bressuire, Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon, Niort, Parthenay, Thouars.



 DEVENIR-AVIATEUR



SCANNEZ MOI





L'ADMR DE MAUZE SUR LE MIGNON RECRUTE

DES AIDES A DOMICILE



Vous pouvez contacter l'ADMR de MAUZE sur le MIGNON au **05 49 24 36 46**

Ou envoyer votre CV accompagné de votre lettre de motivation à : admr.mauze@fede79.admr.org

**L'ADMR, UN RÉSEAU ASSOCIATIF AU SERVICE DE TOUS,
TOUT AU LONG DE LA VIE, PARTOUT EN FRANCE, DEPUIS 1945**

Au coeur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau **associatif national de service à la personne**.

Notre réseau propose de nombreux services répartis en quatre pôles :

- **Enfance et parentalité,**
- **Accompagnement du handicap,**
- **Services et soins aux séniors,**
- **Entretien de la maison**

MAIRIE DE VAL DU MIGNON

Place Pierre Rousseau - USSEAU
79210 VAL DU MIGNON
Tél. : **05.49.04.85.16**
Courriel : secretariat@mairie-valdumignon.fr
Site : www.mairie-valdumignon.fr

Retrouvez-nous sur



HORAIRES D'OUVERTURE DES MAIRIES

USSEAU : Lundi => 10h à 12h
Mardi / Mercredi => 15h à 18h
Vendredi => 9h à 12h

PRIAIRES : Rendez-vous sur demande
THORIGNY /M.: Rendez-vous sur demande

Siège : Mairie Val-du-Mignon – Tél : 0549048516 – Email : secretariat@mairie-valdumignon.fr

Directrice de publication : M-Christelle BOUCHERY – Rédactrice en chef : Monique GRATALOUP – Composition : Cyril CHAT – Crédits photos et rédacteurs : M-Christelle BOUCHERY, Monique GRATALOUP, Myriam LIXON, Jocelyne CONSTANTIN, Pascal WIERZBICKI, Cyril CHAT, Aurélie THUAULT

Numéro ISSN 2728-7610 pour la version papier et 3003-2555 pour la version numérique